

LIGUE DE BRETAGNE DE BADMINTON L.B.BA.

**Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 déclarée
à la Préfecture du Finistère le 4 janvier 1983
n° de dossier : 311115
Siège social : 19 Rue Le Brix 35200 RENNES
N° d'agrément 04.35.S.155**

PROJET

Le présent procès-verbal doit être considéré comme provisoire jusqu'à son adoption au cours de la prochaine séance.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 03 juin 2023 à Quimperlé.

Le 03 juin 2023 à 09 heures 40, les membres de l'association dénommée Ligue de Bretagne de Badminton (L. B. BA.), dont le siège social est 19 rue le Brix, 35 200 RENNES, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire à la salle Benoite Groult de Quimperlé, sur convocation du Président par lettre simple et par annonce dans Ouest-France et le Télégramme de Brest, conformément aux dispositions des statuts.

Il a été établie une liste des personnes présentes lors de l'AG, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel qu'en qualité éventuelle de mandataire.

Représentants des Comités Départementaux : 24 présents sur 38 représentants

Nombre de mandats : 67 présentes sur 102 voix

Comité Départemental 22 : 4 représentants avec 2 voix chacun et 2 représentants avec 3 voix

Comité Départemental 29 : 3 représentants avec 2 voix chacun et 3 représentants avec 3 voix

Comité Départemental 35 : 4 représentants avec 4 voix chacun et 1 représentant avec 3 voix

Comité Départemental 56 : 5 représentants avec 3 voix chacun et 2 représentants avec 2 voix

Salariés présents : Pierre GUINNEBAULT, Samuel HOCHARD, Alexandre LEGOUX, Gurvan LE SCAN, François MENUGE, Céline RADÉ.

Membres du Conseil d'Administration

Présents : Serge ACKERMANN, Marc BODIGUEL, Pierre CORDON, Océane COQUIO, Aline HERVÉ, Régis HERVÉ, Hélène JOUANNET-REISENBURSCH, Christophe MILLET, Thierry QUERE, Philippe VARIN et Jean-Philippe VEGÉE.

Absent excusé : Olivier FROUIN et Marc LE HENANF

Absent non excusé : Victor LALLEMENT (Médecin).

Christophe MILLET préside en sa qualité de Président de l'Association, Jean-Philippe VEGÉE est désigné par l'Assemblée Animateur de Séance et Hélène JOUANNET-REISENBURSCH est désignée par l'Assemblée Secrétaire de Séance.

Le Président constate que les membres présents et représentés sont au nombre de 24 et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président met à disposition des membres de l'assemblée :

- Les statuts de l'association
- Un exemplaire de la convocation de l'assemblée
- Les pouvoirs des membres représentés
- La feuille de présence certifiée exacte

Le Président déclare que tous les documents devant, d'après les dispositions légales et statutaires, être communiqués aux membres de l'association avant la tenue de l'assemblée, l'ont été dans les délais imposés.

L'assemblée lui en donne acte.

Le Président rappelle que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant :

1. Adoption du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 07 mai 2022
2. Mot du représentant du Président de la FFBad
3. Rapport Moral du Président de la Ligue
4. Rapport du Trésorier Général
 - Approbation du bilan financier 2022
 - Approbation du tarif des licences 2023-2024
 - Approbation du budget prévisionnel 2023
5. Rapport des Commissions Régionales
6. Elections aux postes vacants du Conseil d'Administration
7. Remise des trophées de Champions en Pré-Nationale et en ICR
8. Mérite Fédéral 2023
9. Yonex Internationaux de France 2023
10. Questions diverses

Le Président salue les membres de l'assemblée et leur souhaite la bienvenue.

1. Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 07 mai 2022

Lecture est faite du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 07 mai 2022

Vote n°1 – 67 voix
Adoption du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 07 mai 2022
Vote Contre : 0
Abstention : 0
Vote Pour : 67

Le Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 7 mai 2022
est approuvé à l'unanimité.

2. Mot du représentant du Président de la FFBad

Pascal COUVINEAU, Vice-président à la FFBAD en charge des relations avec les territoires, vient exposer les conclusions de l'AG de la FFBAD du 13 mai. Il expose également les prochains rendez-vous dont l'AG extraordinaire de l'automne.

3. Rapport Moral du Président de la Ligue

Le Président présente son rapport moral de mandat de présidence (cf. dossier joint).

Vote n°2 – 67 voix
Approbation du Rapport Moral du Président de la Ligue
Christophe MILLET
Vote Contre : 0
Abstention : 2
Vote Pour : 65

Le Rapport Moral du Président est approuvé.

4. Rapport Financier du Trésorier Général

Bilan financier de l'année 2022

Le Trésorier présente le bilan financier du 31 décembre 2022 (cf. dossier joint) en précisant certains points.

Vote n°3 – 67 voix
Approbation du bilan financier du 31 décembre 2022
Vote Contre : 0
Abstention : 0
Vote pour : 67

Le bilan financier 2022 est approuvé à l'unanimité.

Cotisations fédérales 2023-2024

Le trésorier présente les cotisations fédérales pour la saison 2023-2024 (cf. dossier joint). Elles sont encore en suspens à la date de l'AG de la Ligue. Une AG spécifique en visioconférence est prévue dans les prochaines semaines.

Tarif des licences 2023-2024

Le Trésorier présente le tarif des licences pour la saison 2023-2024 (cf. dossier joint). Il expose deux hypothèses pour le vote, une première prévoyant la hausse du timbre fédéral de 5 € sans répercussion à la ligue, une seconde sans variation fédérale mais une anticipation des baisses de subventions avec une augmentation d'1€ chez les adultes et jeunes, et 0,50€ chez les minibad.

Discussion des représentants des comités autour de cette augmentation. Pascal COUVINEAU rappelle le projet fédéral ambitionné.

Vote n°4 – 67 voix
Approbation du tarif des licences 2023-2024
Vote Contre : 0
Abstention : 4
Vote pour : 63

Le tarif des licences 2023-2024 est approuvé.

Budget prévisionnel 2023

Le Trésorier présente le budget prévisionnel de l'année 2023 (cf. dossier joint). Il traduit les deux hypothèses du tarif des licences sur le budget prévisionnel.

Vote n°4 bis – 67 voix Approbation du budget prévisionnel 2023

Vote Contre : 0

Abstention : 0

Vote pour : 67

Le budget prévisionnel 2023 est approuvé à l'unanimité.

5. Rapports des commissions régionales 2022-2023

Rapports du Secteur Sportif présenté par les différents responsables de commission (cf. dossier joint).

- Commission Ligue Compétitions
- Commission Ligue Officiels Techniques
Intervention de Philippe VARIN (responsable de la CLOT) qui évoque son arrivée et la nouvelle organisation qui s'est mise en place pendant la saison. Après un tour d'horizon de l'année des 3 filières, il évoque sa volonté de passer la main sur cette commission.
- Commission Ligue Tournois
Intervention de Christophe MILLET (responsable de la commission) sur les rappels récurrents sur les tournois adultes. Concernant la première année des tournois jeunes avec des juge-arbitres, il dresse un bilan positif sur cette saison.
- Commission Ligue Interclubs
- Commission Ligue Vétérans
Thierry QUERE (responsable de la commission) renouvelle sa volonté de proposer un criterium Vétérans en parallèle du Bretagne Vétérans pour les joueurs P et D. Sur les 4 départements, 2 organisent un master vétérans, il invite le 22 et le 35 à proposer un événement sur leurs territoires.
- Commission Ligue ParaBadminton
Jean-Philippe VEGEE (responsable de la commission) salue la belle dynamique des joueurs sur le territoire, qui ne se traduit pas toujours sur le nombre de licenciés. Seulement 24 licenciés parabadminton, sûrement plus sur le terrain, mal renseigné.

Rapports du Secteur Formation et Développement présenté par les différents responsables de commission (cf. dossier joint).

- Commission Ligue Formation
- Commission Ligue Développement
Intervention de Pierre CORDON (responsable de la commission) nouvellement à la tête de la commission, il reprend les dossiers en cours. L'accompagnement des clubs via la boîte à outils est apprécié. Le constat se généralise sur la baisse du nombre de bénévoles dans les clubs. Il rappelle également le travail effectué sur la partie écologique des Championnats de Bretagne, en premier temps avec Compo'Plume, à voir sur la prochaine saison pour pérenniser un fonctionnement (compo'plume ou ramasse ton volant).
- Équipe Technique Régionale présenté par Samuel HOCHARD, salarié de la Ligue.
Samuel HOCHARD décrit une saison avec une augmentation de plus en plus rapide des activités. Il décrit par la suite les déclinaisons des 4 axes du projet sportif fédéral : développement, formation, performance et sociétal.
- Commission Ligue Équipement

Rapports du Secteur Jeunes présenté par les différents responsables de commission (cf. dossier joint).

- Commission Ligue Jeunes
Marc BODIGUEL, responsable de la commission depuis le début de l'année, rappelle les différents projets menés pendant l'année, Il fait part de l'inquiétude concernant la réforme fédérale en cours qui fait prendre du retard sur le calendrier. Les dates n'ayant pas encore été toutes fixées.
- Pôle Espoir de Dinard présenté par Pierre GUINNEBAULT, salarié de la Ligue.
Une année marquée par de meilleurs résultats à l'international. Avec 3 sortants et 1 entrant, il y aura au moins un joueur par département.
Erwan HUBERT (BC Pays de Fougères 35) s'inquiète quant au « creux de génération » qui va impacter le Pôle.
Gurvan LE SCAN, adjoint à la performance, prend la parole pour annonce le travail sur de nouveaux partenariats en particulier sur la partie sparring.

Rapport du Secteur Administratif présenté par les différents responsables de commission (cf. dossier joint).

- Commission Ligue Litiges

Retour sur les différentes actions de la Ligue lors des Championnats de France à Cesson-Sévigné en février 2023 par le Directeur de la Ligue, Samuel HOCHARD. En particulier vers le public scolaire, les professeurs d'EPS, les clubs avenir, le Pôle Espoir, les cadres de l'ETR, les président(e)s des clubs et comités départementaux et référents équipements...

La réflexion est à poursuivre pour les IFB qui ont lieu en octobre à la Glaz Arena.

6. Elections au Conseil d'Administration

Le Vice-Président annonce la candidature de Jacky HAMONIAUX (Quimperlé) et Catherine LE SAINT (Guichen-Bourg des Comptes).

Vote n°5 – 67 voix

Élection de Jacky HAMONIAUX au Conseil d'Administration de la Ligue

Vote contre : 0

Abstention : 3

Vote pour : 64

Jacky HAMONIAUX est élu au Conseil d'Administration de la Ligue.

Vote n°6 – 67 voix

Élection de Catherine LE SAINT au Conseil d'Administration de la Ligue

Vote contre : 0

Abstention : 0

Vote pour : 67

Catherine LE SAINT est élue au Conseil d'Administration de la Ligue à l'unanimité.

Une minute d'applaudissement est rendue en hommage à Hélène QUENAULT, dirigeante du club de Loudéac « Bouchons d'Loudia Badminton Club » durant plusieurs années (Présidente de 2016 à 2021 et secrétaire adjointe cette saison) qui nous a quitté il y a quelques semaines.

7. Remise des trophées de Champions en Pré-Nationale et en ICR

La remise des trophées est faite par son président, Christophe MILLET.

- Pré-Nationale : Saint-Jacques Badminton (35)
- Régionale 1 : Trégunc Badminton Club (29)
- Régionale 2 : Saint-Jacques Badminton (35)
- Régionale 3 : Association des Castelbourgeois Volants (35)

8. Mérite Fédéral 2023

La FFBad a attribué le mérite fédéral à 11 dirigeant(e)s breton(ne)s cette année.

Christophe MILLET les nomme. Deux sont présents, Ludovic CHAPIN et Philippe VARIN, leurs mérites leurs sont remis lors de l'AG.

Échelon bronze

- BECKER Christian (Guer - 56)
- CHAPIN Ludovic (Douarnenez - 29)
- CLEMENT Jean-Marie (Trégor - 22)
- JAFFRET Philippe (Landivisiau - 29)
- LEVISSE Béatrice (Auray - 56)
- MENANT Marie (Guichen - 35)
- ROBINEAU Hélène (St Brieuc - 22)
- SIBERIL Jacques (Rostrenen - 22)
- VARIN Philippe (Pluvigner - 56)

Échelon argent

- DUREAULT Marine (St Jacques - 35)
- GUILLOREL Christian (Comité 22)

Les autres mérites sont remis aux comités pour remises lors des AG des comités ou des clubs concernés.

9. Yonex Internationaux de France de Badminton 2023

La parole est donnée à Jean-Philippe VEGÉE pour promouvoir les Yonex Internationaux de France 2023 qui auront lieu à Cesson-Sévigné en octobre 2023.

Diffusion de la bande-annonce de l'évènement.

10. Questions diverses

Néant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h37.

De tout ce qui a été présenté lors de cette assemblée générale, a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président et le Secrétaire de séance.

LE PRESIDENT
Christophe MILLET



LA SECRÉTAIRE DE SÉANCE
Hélène JOUANNET-REISENBURSCH

